

LE COMPORTEMENT CITOYEN

DE QUOI S'AGIT- IL ?

C'est un comportement propre aux démocraties où chacun adopte une attitude active et responsable pour favoriser le bon fonctionnement du groupe auquel il appartient, et permettre la meilleure qualité de la vie présente et à venir.

Avoir un comportement citoyen, c'est se débarrasser des faiblesses, des préjugés, des égoïsmes et des aveuglements dus à des « premières réactions ». C'est, à contrario, être éclairé par la raison, c'est accorder la priorité à l'intérêt général et durable sur l'intérêt personnel et immédiat...

COMMENT LE PRATIQUER AU QUOTIDIEN ?

Les principales valeurs contenues dans le comportement citoyen sont

- la civilité ;
- le civisme ;
- la solidarité ;
- La probité.

Chaque fois que nous faisons preuve de civilité, de civisme, de solidarité ou de probité nous manifestons un comportement citoyen et contribuons à son développement.

POURQUOI EST- CE IMPORTANT ?

Le monde actuel nourrit d'énormes attentes face au comportement citoyen :

- *La multi culturalité.*
La mondialisation des flux migratoires rend la multi culturalité partout présente. Mal vécue, elle favorise l'émergence de communautarismes, de replis identitaires divers, d'intolérances et de racismes. Un haut degré de civilité et de civisme sera nécessaire afin de pouvoir vivre ensemble « égaux et différents ».
- *La pollution et le réchauffement climatique.*
Les problèmes globaux d'environnement comme le rejet de CO2, le réchauffement de la planète, la pollution des mers...mettent en cause ce que l'on considère aujourd'hui comme le « patrimoine commun de l'humanité ». Les générations futures ne sont pas là pour faire valoir leurs intérêts dans ce domaine. Un haut degré de civisme est nécessaire à l'échelle de chaque individu pour permettre la préservation d'une certaine qualité de vie, voire de la vie tout court.
- *Le creusement des inégalités et des différences* rend la cohabitation pacifique de plus en plus difficile. La prise en compte de l'autre est un impératif nécessaire afin de rendre possible le « vivre ensemble ». Un haut degré de solidarité devient indispensable pour garder cette « humanité » qui nous caractérise. « Toute personne a droit à ce que règne un ordre de droits et de liberté afin que le respect, la justice, la santé, l'éducation, la protection, la tolérance, la liberté de pensée et d'action etc.) puissent trouver leurs plein effets ». Déclaration universelle de 1948.

EN E.P.S.

Faisons preuve de fair-play, participons aux tâches collectives nécessaires au bon fonctionnement de l'activité, soyons concernés par les réussites et les difficultés de chaque personnes du groupe, soyons objectifs et honnêtes dans nos prises de position.

Coupons la lumière en sortant des vestiaires...